

Défrichements				
Végétation	Occupation originelle sur site (m ²)	Surface totale défrichée franche (m ²)	Surface totale défrichée zone tampon (m ²)	Ratio végétation défrichée / franche (%)
Fourrés Gaïacs et faux poivriers	-	7551	17496	43%
Forêt mésophile	-	7988	15970	50%
Prairie	-	2005	5976	34%
Savane Niaoulis	-	3853	11669	33%
Total	-	21 397	51 111	42%

*Plateformes, voiries, parking, trottoirs, transformateur, entrée charretière...

**Réseaux EP, EU, AEP, fossés, bassins d'orage....

Non imperméabilisation du sol			
Formations végétales	Surfaces non imperméabilisées	Ratio des surfaces non imperméabilisées / formation végétale	Surfaces imperméabilisées
Fourrés Gaïacs et faux poivriers	17 336	34,16%	160
Forêt mésophile	15 794	31,12%	176
Prairie	5 951	11,73%	25
Savane Niaoulis	11669	22,99%	-
Total	50 750	100,00%	361

Fourrés Gaïacs et faux poivriers				
Impacts bruts				
Surfaces défrichées totales (m ²)	Ratio de référence	Observations	Ratio brut de biodiversité	Surface brut à compenser
17 496	1	Milieu très pauvre Ratio inférieur à 1	0,541	9 465
Mesures de réduction				
Non imperméabilisation du sol				
Surfaces non imperméabilisées	Ratio de biodiversité recalculé avec critère de réversibilité de l'impact	Surfaces à compenser (calcul OCMC)		
17 336	0,155	2 680		
Mesures de compensation				
	Impacts résiduels (m ²)	Ratio de biodiversité	Surface à compenser (m ²)	
Surfaces défrichées "brutes" (sans mesures de réduction)	160	0,541	87	
Surfaces défrichées ayant fait l'objet de mesures de réduction	17 336	0,155	2 680	
TOTAL			2 767	

Forêt mésophile				
Impacts bruts				
Surfaces défrichées totales (m ²)	Ratio de référence	Observations	Ratio brut de biodiversité	Surface brut à compenser
15 970	1	Milieu très pauvre Ratio inférieur à 1	0,928	14820
Mesures de réduction				
Non imperméabilisation du sol				
Surfaces non imperméabilisées	Ratio de biodiversité recalculé avec critère de réversibilité de l'impact	Surfaces à compenser (calcul OCMC)		
15 794	0,54	8 475		
Mesures de compensation				
	Impacts résiduels (m ²)	Ratio de biodiversité	Surface à compenser (m ²)	
Surfaces défrichées "brutes" (sans mesures de réduction)	176	0,928	163	
Surfaces défrichées ayant fait l'objet de mesures de réduction	15 794	0,54	8 475	
TOTAL			8 638	

Prairie				
Impacts bruts				
Surfaces défrichées totales (m ²)	Ratio de référence	Observations	Ratio brut de biodiversité	Surface brut à compenser
5 976	1	Milieu très pauvre Ratio inférieur à 1	0,082	490
Mesures de réduction				
Non imperméabilisation du sol				
Surfaces non imperméabilisées	Ratio de biodiversité recalculé avec critère de réversibilité de l'impact	Surfaces à compenser (calcul OCMC)		
25	0,186	5		
Mesures de compensation				
	Impacts résiduels (m ²)	Ratio de biodiversité	Surface à compenser (m ²)	
Surfaces défrichées "brutes" (sans mesures de réduction)	5 951	0,082	488	
Surfaces défrichées ayant fait l'objet de mesures de réduction	25	0,186	5	
TOTAL			493	

Savane Niaoulis				
Impacts bruts				
Surfaces défrichées totales (m ²)	Ratio de référence	Observations	Ratio brut de biodiversité	Surface brut à compenser
11 669	1	Milieu très pauvre Ratio inférieur à 1	0,088	1027
Mesures de réduction				
Non imperméabilisation du sol				
Surfaces non imperméabilisées	Ratio de biodiversité recalculé avec critère de réversibilité de l'impact	Surfaces à compenser (calcul OCMC)		
11 669	0,09	1 031		
Mesures de compensation				
	Impacts résiduels (m ²)	Ratio de biodiversité	Surface à compenser (m ²)	
Surfaces défrichées "brutes" (sans mesures de réduction)	-	0,088	0	
Surfaces défrichées ayant fait l'objet de mesures de réduction	11 669	0,09	1 031	
TOTAL			1 031	

Total à compenser : 12 929

Conditions :	(exemple)
Type d'opération	Recréation forêt sèche
Densité replantation	0,25 plant/m ²
Diversité minimale	15 espèces min